

Expérience CPTS* sud Manche:

A la recherche d'un modèle d'organisation territoriale autour de la réévaluation médicamenteuse de la personne âgée

Mardi 6 juin 2023 – OMÉDIT Moi Tout !

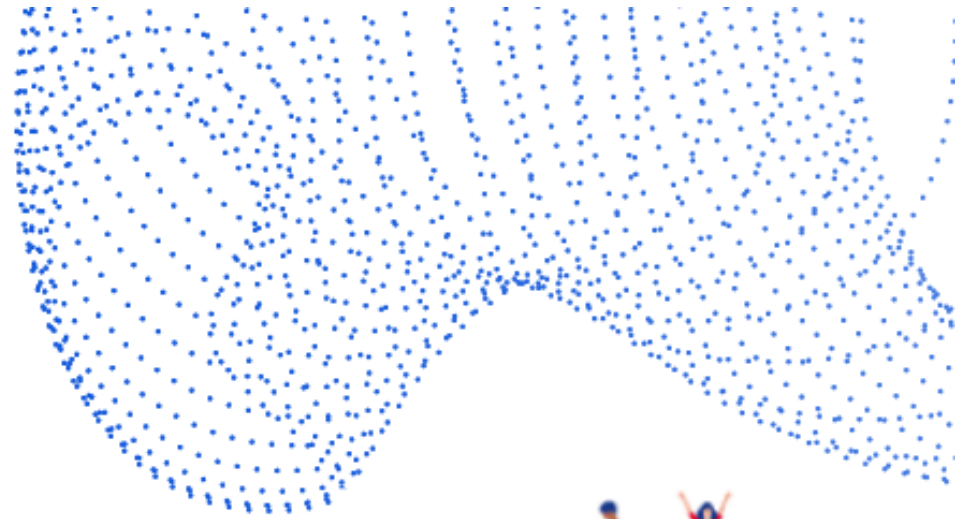
Anne Laure RICHARD Pharmacien CH Avranches Granville, Présidente CPTS sud Manche



***Communauté Professionnelle Territoriale de Santé**

Qu'est ce qu'une CPTS*?

- Dispositif issu de la **Loi de Modernisation** de notre système de santé du 26 janvier 2016
- Dispositif de coordination des soins
- Initiée prioritairement par les professionnels de santé et particulièrement ceux de ville



Contractualisation **tripartite** :



**Communauté Professionnelle Territoriale de Santé*

Les missions



MISSIONS SOCLES OBLIGATOIRES				MISSIONS COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES	
					
Améliorer l'accès aux soins	Organiser des parcours pluriprofessionnels sur le territoire	Développer des actions territoriales de prévention	Gestion de crises sanitaires graves (avenant 2)	Développer la qualité et la pertinence des soins	Accompagner les professionnels de santé sur le territoire
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès à un médecin traitant Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville Développer le recours à la télésanté 	<ul style="list-style-type: none"> Exemple : élaboration de protocoles communs ville-hôpital de prise en charge patient par thématique 	<ul style="list-style-type: none"> Exemple : couverture vaccinale du territoire 	<p>Apporter une réponse aux crises sanitaires en fédérant les PS autour d'organisations coordonnées adaptées aux territoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Exemple : formaliser des retours d'expériences 	<ul style="list-style-type: none"> Exemple : compagnonnage d'un nouveau professionnel s'installant sur le territoire

La CPTS sud Manche

- CPTS créée dps 2021
- + 420 CPTS créées et + 300 en projet



60 communes



95
Adhérents CPTS



400
Professionnels de santé

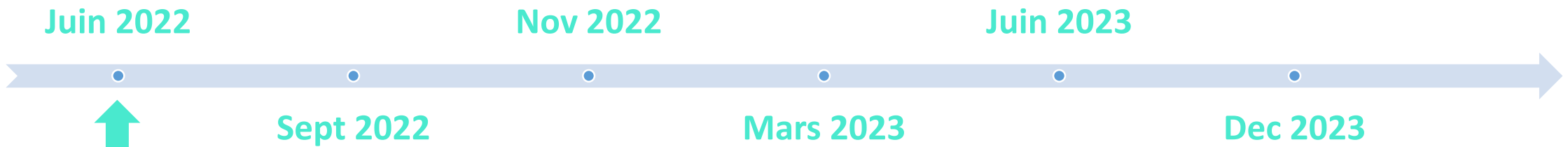


59945
Habitants

Contexte

- Projet de santé de la CPTS sud manche → volonté de travailler sur la iatrogénie médicamenteuse chez la PA, notamment dans les EHPAD
- Mise en place d'un « COTECH » : Pharmaciens ville, pharmaciens hôpital, médecins, IDEL, CPAM, Omédit Normandie , ARS Normandie, Bimédoc
- 1ère réunion en juin 2022





- Constats:

- Volonté d'action
- Outils disponibles sur le territoire Bimédoc (12 etb porteurs dans la région dont le CH Avranches Granville)
- Formations disponibles sur plusieurs classes médicamenteuses et campagne de communication à venir (usagers et professionnels) pilotées par l'Omédit

- Validation d'une fiche action (méthodologie CPTS)

- Etat des lieux élargi
- Objectif: Proposition d'un modèle d'organisation territoriale



Poursuivre l'état des lieux:

- Avoir **des données chiffrées** du territoire concernant la consommation de certaines classes médicamenteuses

- Diffusion d'un **questionnaire** pour avoir une meilleure représentativité des attentes et besoins du territoire

> Comparaison avec Région Normandie et France concernant la prescription de MPI chez le sujets âgée

> Questionnaire en ligne « Attentes et besoins des professionnels de santé libéraux »

Médecins, IDEL, pharmaciens d'officine + CH Avranches Granville médecins, pharmaciens

25 réponses au 21/09/2022

Relances réalisées : → **49 réponses**

Juin 2022

Nov 2022

Juin 2023

Sept 2022

Mars 2023

Dec 2023

Résultats du questionnaire

> Validation d'un Programme de formations
2023: Anticoagulants
2024: BZD

5. Quel type de formations en lien avec l'optimisation de la pharmacothérapie chez la personne âgée vous conviendrait le mieux ? (plusieurs réponses possibles)

	1	2	3
Les statines	3	6	14
Les anticoagulants	22	8	2
Les inhibiteurs de la pompe à protons	5	4	12
Les benzodiazépines	16	10	7
Les antipsychotiques	10	6	9
La dépression	12	10	3
L'ostéoporose	3	6	9
L'hypertension artérielle	16	10	9
Le diabète de type 2	6	12	8
La douleur	15	12	4

pluri professionnelles	29
en présentiel	27
en visio	14
en e-learning/auto-formation	12
d'une durée comprise entre 1h30 et 2 heures	23
d'une durée comprise entre 3h30 et 4 heures	6
validantes (DPC = développement professionnel continu)	33

Résultats Questionnaire professionnels

4. Selon vous, quelles sont les actions prioritaires dans la prise en charge médicamenteuse du sujet âgé ? Pour chaque action citée, merci de renseigner leur importance, en identifiant au minimum 2 actions prioritaires.

	peu important et/ou peu utile	important	prioritaire	Somme : important + prioritaire	
3	Communiquer entre professionnels de santé par voie orale autour de la prise en charge médicamenteuse d'un patient âgé	4	30	12	42
5	Disposer d'une plateforme collaborative (échanges, partage de documents) autour de la prise en charge médicamenteuse d'un patient âgé	7	24	16	40
1	Disposer des temps d'échanges pluriprofessionnels formalisés pour discuter autour de cas complexes (visio, présentiel ou messagerie sécurisée)	2	25	20	45
2	Disposer d'un appui pluriprofessionnel en vue d'une évaluation du traitement du patient (médecin généraliste, gériatre, pharmacien, infirmier...)	4	24	20	44
4	Assister à des formations en lien avec l'optimisation de la pharmacothérapie chez la personne âgée	5	34	7	41
	Disposer d'outils validés d'aide à l'optimisation thérapeutique (algorithmes, protocoles etc)	9	28	9	37
	Etre rémunéré pour les actions réalisées	18	19	8	27
5	Disposer de moyens de communication pour sensibiliser les usagers et le grand public à la réévaluation médicamenteuse chez la personne âgée	6	24	16	40

Résultats Questionnaire professionnels

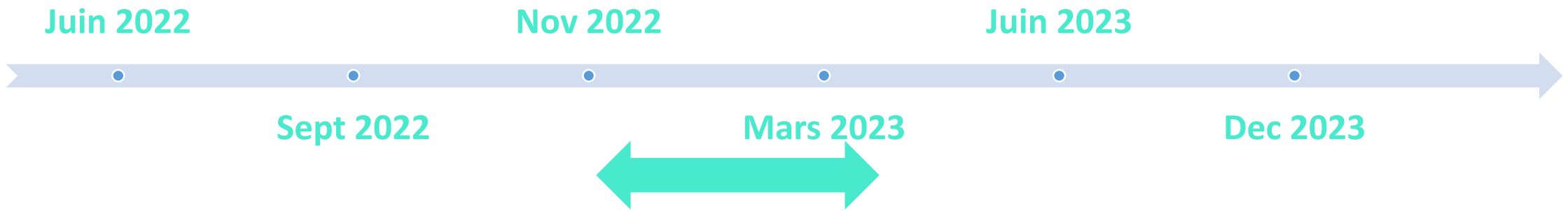
1

Disposer des temps d'échanges pluriprofessionnels formalisés pour discuter autour de cas complexes (visio, présentiel ou messagerie sécurisée)

2

Disposer d'un appui pluriprofessionnel en vue d'une évaluation du traitement du patient (médecin généraliste, gériatre, pharmacien, infirmier...)

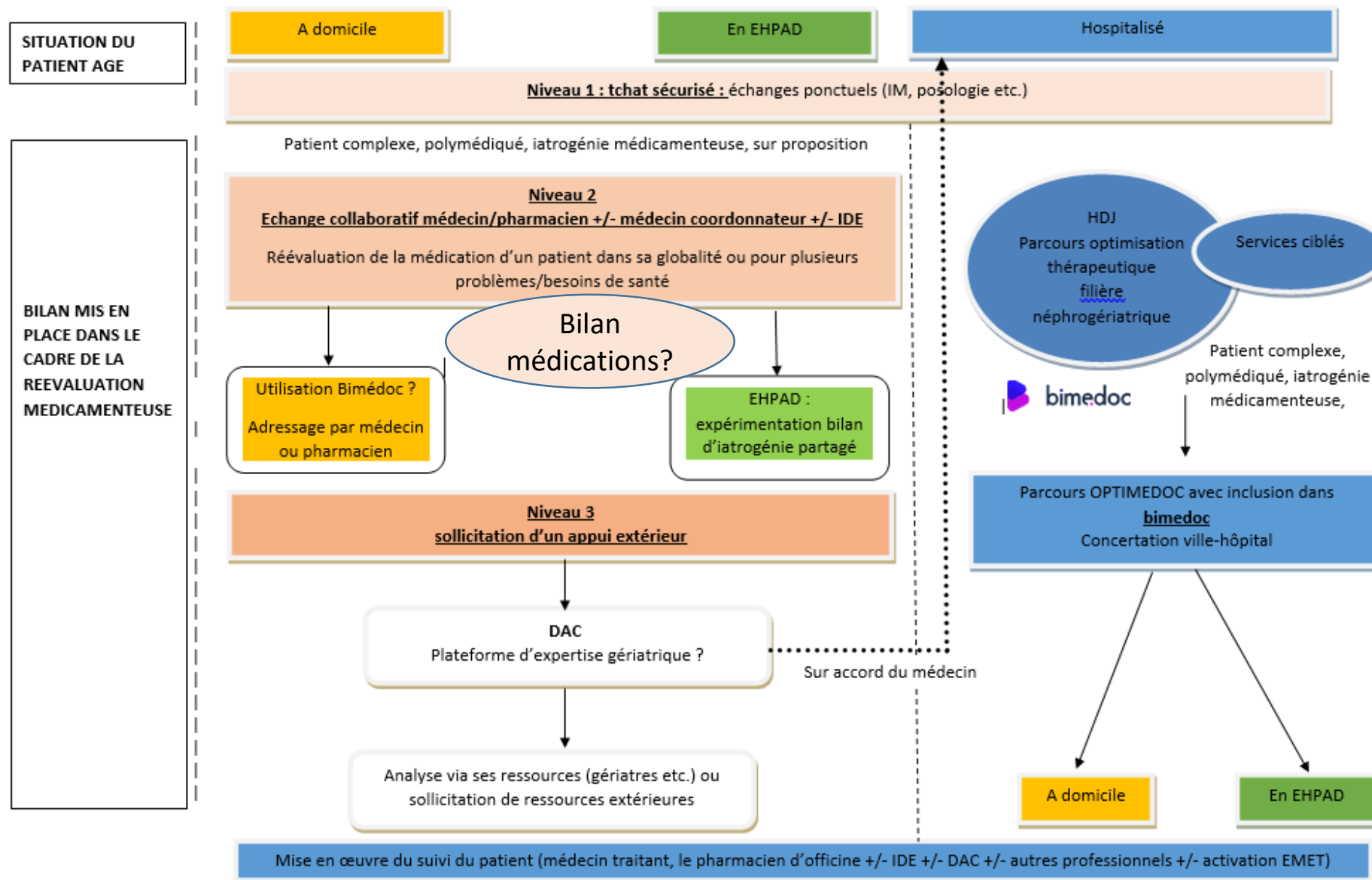
→ Proposition d'un modèle d'organisation territoriale



- Présentation Outil Bimedoc® (Organisation ville Hôpital et présentation protocoles)
- Présentation de la campagne de sensibilisation Usagers finalisée par l'Omédit
- Présentation de la 1^{ère} version de proposition de modèle d'organisation territoriale
- Test d'outils (dont outils de TLE)

Modèle d'organisation territoriale (V1)

Objectif : optimiser la pharmacothérapie du sujet âgé au sein du territoire





- Poursuite de tests à l'échelle du groupe de travail puis à élargir, modalités de rémunération ...
- Enquête auprès des autres CPTS pour avoir des retours d'expériences (bilans de médication, appui pour cas complexes...)
- Préparation en pluri professionnel de la 1^{ère} formation/sensibilisation « Antico »
- Réalisation d'un plan de communication (professionnels de santé puis Usagers sur la réévaluation médicamenteuse à l'échelle du territoire)

A suivre....

- Ce n'est que le début
- Echanges riches
- A nous d'innover!

